



الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة
+٩٦٥ ٢٠٠٥٠٠٠٠ ١ ٥٥٥ ٢٠٠٥٠٠٠ ١ ٥٥٥ ٢٠٠٥٠٠٠ ١ ٥٥٥ ٢٠٠٥٠٠٠ ١ ٥٥٥ ٢٠٠٥٠٠٠ ١
Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 02/24/A.T/t.r.t

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 02/24/A.T est lancée pour le recrutement de **quatre (04) Techniciens Réseaux et Télécommunications** ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité
<u>Technicien Réseaux et Télécommunications</u>	04 postes	- Titulaire d'un diplôme de BTS, DTS ou équivalent	BAC + 2	- Réseaux - Télécommunications

Article 2 : Principales missions

Le Technicien Réseaux et Télécommunications assure le bon fonctionnement et la disponibilité des réseaux et systèmes de télécommunications de la SNRT.

Ses principales missions consistent à :

- Installer et maintenir les équipements réseaux ;
- Participer à la définition des procédures liées à la maintenance du réseau ;
- Réaliser le câblage ou assister les opérateurs de câblage ;
- Intervenir en tant que support technique ;

- Identifier et diagnostiquer des incidents techniques du réseau ;
- Participer aux études d'optimisation des réseaux et à la définition de l'architecture réseau.

Article 3 : Compétences requises

Le Technicien Réseaux et Télécommunications doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques :

- Maîtrise des systèmes de télécommunications et de réseaux ;
- Maîtrise du traitement du signal ;
- Bonne connaissance des communications numériques et de la théorie de l'information ;
- Bonne connaissance des normes internationales des communications et radiocommunications ;
- Bonne connaissance des normes et réglementations de sécurité : dangers électriques, dangers de la foudre ; dangers du travail en hauteur, cyber-attaques / cyber-défaillances...
- Bonne connaissance des systèmes électrique, électronique et logiciel.

❖ Comportementales :

- Dynamisme, rigueur et sang-froid ;
- Résilience et solidité en situation de crise ;
- Esprit d'initiative, amour du travail en équipe et goût du challenge ;
- Esprit d'équipe.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de 10/20 seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit*0,4 + Note du test oral*0,6

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	Questions techniques	Note/20	Français	2 H
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Français	30 minutes

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Une (1) copie certifiée conforme des attestations d'expérience, le cas échéant.

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le27 MARS 2024.

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

17 MARS 2024

Faïçal LARAICHI

Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision